

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Résultat attendu	Resp	Période	Coût	Répartition du Coût	Postes d'affectation	
G1. Publier les outils de mise en œuvre de l'ITIE	S1. Publier le Plan de Travail Triennal 2015-2017 révu	A1. Partager le projet du PTT avec les PP pour améliorer et organiser un atelier de mise en commun des améliorations	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont appropriées le plan de travail de l'ITIE-RDC tel que révisé.	ST PP	août-16	15 200,00	3 930,00	Billets Avions Lubumbashi- Kinshasa 7 personnes ; Billets bus Boma-KIN-Boma 2 personnes	
							4 100,00	Prise en charge délégués des Provinces: OSC	
							6 120,00	Restauration 60 personnes	
							750,00	couverture médiatique:	
							300,00	Transport des participants (OSC-kin):	
		A2. Adopter et publier le PTT révisé	Les PV du CE attestent que celui-ci est responsable des documents adoptés	CE	août-16				
		A3. Adopter les TDR de l'AI 2015 et Recruter l'Administrateur Indépendant		CE	avril - juil.-16	130 000,00	130 000,00		
		A4. Mettre à jour le cadrage 2015 et le soumettre à l'adoption du CE	Le cadrage adopté par le GMP fixe le périmètre exhaustif d'application de la déclaration ITIE-RDC 2015 et définit le mécanisme de fiabilisation des données.	CE	avr-16				
		A5. Transmettre à l'AI le rapport de cadrage adopté avec la documentation qui s'y rapporte ainsi que le calendrier d'élaboration du rapport.	Le rapport initial de l'AI confirme qu'il a examiné le Cadrage 2015 et a convenu de son applicabilité.	ST	juil.-16				
		A6. Normaliser la méthode de la télé-déclaration au cours de deux ateliers organisés à Lubumbashi et à Kinshasa.		AI ST PP	août-16	34 500,00	8 612,00	Prise en charge des délégués de kinshasa 9 personnes	
	5 528,00						Billets avions Kin-Lubumbashi-KIN		
	16 860,00						Restauration		
	1 000,00						Location salle		
		A7. Collecter les données et effectuer la réconciliation ainsi que les réajustements des déclarations des parties	Dans ses lettres d'échange avec le ST et les parties déclarantes, l'AI fait état de la concordance ou de la discordance	AI	août-sept.-16				
		S2. Publier le Rapport ITIE-RDC 2015	A8. Partager avec les PP le Projet de Rapport ITIE-RDC 2015 et mettre en commun les améliorations au cours d'un atelier planifié à Lubumbashi	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont appropriées le Rapport ITIE-RDC 2015.	ST PP	sept.-oct.-16	15 000,00	4 000,00	Prise en charge des participants de kinshasa (9 personnes)
	3 500,00							Billets d'avions (9 personnes)	
	5 450,00							restauration	
	100,00							modérateur	
	750,00							couverture médiatique	
		A9. Adopter et publier le Rapport ITIE-RDC 2015	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du Rapport ITIE-RDC 2015 tel qu'adopté.	CE	oct.-16				

MISE A JOUR DU PTT 2015-2017
(Plan de Travail de Juillet 2016 à Juillet 2017)

A10. Synthétiser, traduire en langues nationales, imprimer et disséminer le Rapport ITIE-RDC 2015	La synthèse du Rapport ITIE 2015 le rend compréhensible, activement promu, accessible au public et contribue au débat sur les revenus du secteur extractif pour d'éventuelles réformes.	ST	ov.-16 - jan.-1	65 000,00	4 500,00	Prime des membres de la commission de synthèse et traduction du rapport (10 personnes)	
					30 500,00	Impression des synthèses (1500ex chaque langue) et du rapport (2500ex)	
					30 000,00	Dissémination du Rapport (Voir Budget OSC)	
A11. Certifier la déclaration des Agences Financières et des Entreprises du Portefeuille de l'Etat	Les lettres de certification avec l'opinion de l'IGF rassurent les PP de la qualité de la déclaration des parties.	IGF	août-sept.-16	VOIR IGF			
S3. Publier le Rapport pilote portant sur les secteurs artisanal et forestier sur base du cadrage 2016 adopté par le CE	A12. Adopter les TDR et recruter l'AI de l'Artisanal et Petite Mine & Forestier 2014.	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du Rapport Artisanal et Petite Mine & Forestier 2014 tel qu'adopté.	CE	ov.-16 - jan.-1	125 000,00	125 000,00	
	A13. Transmettre à l'AI le rapport de cadrage adopté avec la documentation qui s'y rapporte ainsi que le calendrier d'élaboration du rapport.	Le rapport initial de l'AI confirme qu'il a examiné le Cadrage et a convenu de son applicabilité.	AI	janv-16			
	A14. Organiser à Kinshasa et à Goma les séminaires de renforcement des capacités des parties concernées par la collecte des données sur la télédéclaration	Le test d'évaluation à la fin de la formation démontre que les parties devant télédéclarer ont renforcé leur compétence à utiliser le progiciel	ST	janv-17	Voir Plan de formation		Voir Plan de formation
	A15. Collecter les données et effectuer la réconciliation ainsi que les réajustements des déclarations des parties	Dans ses lettres d'échange avec le ST et les parties déclarantes, l'AI fait état de la concordance ou de la discordance des déclarations	AI	fev-mars-17			
	A16. Partager avec les PP le Projet de Rapport pilote et mettre en commun les améliorations au cours d'un atelier planifié à Goma	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont approprié le Rapport pilote	ST PP	avr-17	37 836,00	3 700,00	A. Appui osc
						19 886,00	Prise en charge délégués de Kinshasa et des provinces
						9 600,00	Billets d'avions 20 et de bateau 10
						2 900,00	Restauration
1 000,00						Location salle	
750,00	couverture médiatique						
A17. Adopter et publier le Rapport pilote	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du Rapport pilote tel qu'adopté.	CE	avr-17				
A18. Synthétiser, traduire en langues nationales, imprimer et disséminer le Rapport pilote	La synthèse du Rapport pilote démontre qu'il est compréhensible, activement promu, accessible et contribue au débat public	ST	mai-déc 17	62 500,00	4 500,00	Prime des memvres de la commission de synthèse et traduction du rapport (10 personnes) :\$ c) Dissémination du Rapport (Voir Budget OSC)	
					16 500,00	Impression des synthèses (500ex chaque langue)et du rapport (1500ex)	
					41 500,00	Dissémination du Rapport (Voir Budget OSC)	

MISE A JOUR DU PTT 2015-2017
(Plan de Travail de Juillet 2016 à Juillet 2017)

S4. Publier le Rapport Annuel d'Avancement 2015	A19. Partager le projet du RAA et la note d'orientation n°5 aux PP et organiser un atelier de mise en commun des améliorations	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont approprié le RAA	ST PP	août-16				
	A20. Adopter et publier le RAA 2015	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du RAA tel qu'adopté.	CE	août-16				
S5. Publier le Plan Stratégique de Communication révisé	A21. Mettre à jour le PSC, en partager le projet avec les PP et organiser un atelier de mise en commun des améliorations	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont approprié le PSC	ST PP	août-sept.- 16	2 020,00	1 000,00	Restauration	
	A22. Adopter, publier le PSC et l'exécuter	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du PSC tel qu'adopté.	CE	sept-16	64 000,00	64 000,00		
S6. Publier les documents de gouvernance du Comité National	A23. Lister les documents de gouvernance du Comité National de l'ITIE, élaborer ceux qui n'existent pas et mettre à jour les autres avant de les soumettre à l'amélioration du CE	Le Comité National s'approprie les documents de gouvernance	ST CE	immédiat				
	A24. Adopter et publier les documents de gouvernance	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable des documents de gouvernance tel qu'adoptés.	CE	sept-16				
G2. Renforcer les capacités des Parties Prenantes	A25. Elaborer et partager avec chaque collègue du CE le Projet du plan de formation.	Chaque collègue intègre ses besoins en formation et améliore le plan de formation	ST PP	août-16				
	A26. Adopter et publier le Plan de formation	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du plan de formation	CE	août-16				
	A27. Mobiliser des partenaires spécifiques pour accompagner les PP dans le processus d'amélioration continue de la mise en oeuvre.	Les différents programmes de renforcement des capacités prouvent que la performance des PP dans la mise en oeuvre est accrue	ST	sept.-16-juil.- 17				
	A 28. Exécuter le Plan de formation en annexe							sept.-16-juil.- 17
G3. Lancer le débat public pour renforcer l'obligation de rendre compte	S7. Engager la discussion pour mettre en place une structure de suivi	A29. Organiser à Lubumbashi et Matadi deux ateliers des PP au motif de débattre sur la manière de suivre le respect des engagements pris par les entreprises en matière environnementale et sociale	Le rapport de l'atelier indique les conclusions tendant à l'application de la recommandation de l'AI	collège de la SC collège entrepris es,		19 094,00	5 954,00	Prise en charge délégués de kinshasas(8 personnes)
							4 990,00	Billets (8 personnes)
							6 600,00	Restauration
							800,00	Location salle
							750,00	couverture médiatique

MISE A JOUR DU PTT 2015-2017
(Plan de Travail de Juillet 2016 à Juillet 2017)

des engagements des entreprises en matière environnementale et sociale	A30. Adopter le rapport de l'atelier	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable des conclusions du rapport de l'atelier						
	S8. Engager la discussion pour mettre en place des mécanismes afin d'assurer la traçabilité des paiements sociaux	A31. Organiser à Lubumbashi un atelier des PP afin d'identifier les paiements sociaux et débattre de l'instauration des mécanismes pour assurer la traçabilité de ces paiements sociaux.	Le rapport de l'atelier identifie les paiements sociaux et définit les mécanismes pour assurer la traçabilité des paiements sociaux.			19 094,00	5 954,00	Prise en charge délégués de kinshasas(8 personnes)
						4 990,00	Billets (8 personnes)	
							6 600,00	Restauration
							800,00	Location salle
							750,00	couverture médiatique
	A32. Adopter le rapport de l'atelier	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du répertoire des paiements sociaux et des mécanismes pour assurer la traçabilité des paiements sociaux.						
S9. Publier la feuille de Route relative à la divulgation de la Propriété Réelle	A33. Elaborer, partager le projet de la feuille de route et la note d'orientation N°22 aux PP et Organiser à Kinshasa et à Lubumbashi des ateliers de mise en commun des améliorations.	Le Rapport de l'atelier établit que toutes les Parties Prenantes se sont appropriées la feuille de route relative à la divulgation de la propriété réelle	ST PP	oct-16	33 805,00	33 805,00		
	A34. Adopter et publier la Feuille de route relative à la divulgation de la Propriété Réelle	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable de la feuille de route relative à la divulgation de la propriété réelle	CE	oct-16				
S10. Examiner les pratiques en matière d'application des taux et des modalités de la répartition de la redevance minière entre le Pouvoir Central et les Provinces	A35. Adopter le rapport de recrutement du consultant	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable du recrutement du consultant chargé d'examiner les pratiques en matière d'application des taux et des modalités de la répartition de la redevance minière entre le Pouvoir Central et les Provinces	CE	01/04/2016	26 778,00	26 778,00		
	A36. Valider le rapport du Consultant	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable des conclusions du consultant	CE	oct-16				
	A37. Partager avec les PP, pour débat public, le rapport relatif aux pratiques en matière d'application des taux et des modalités de la répartition de la redevance minière entre le Pouvoir Central et les Provinces	Les PP conviennent d'élaborer un plaidoyer en faveur du respect de la rétrocession des taux de la redevance minière	ST PP	oct-nov-16	14 750,00	14 750,00		

MISE A JOUR DU PTT 2015-2017
(Plan de Travail de Juillet 2016 à Juillet 2017)

	S11. Engager la discussion pour la répartition et la gestion des revenus et des dépenses	A38. Organiser à Kinshasa un atelier des PP afin de débattre sur la répartition et la gestion des revenus et des dépenses du secteur extractif.	Le rapport de l'atelier identifie les mécanismes de répartition et de gestion des revenus et des dépenses du secteur extractif.	ST	nov-16	7 650,00	7 650,00		
		A39. Adopter le rapport de l'atelier	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable de la mise en œuvre des conclusions de l'atelier.	CE	déc-16-juillet-2017				
G4. Elaborer et valider un budget de fonctionnement du CN/ITIE-RDC		A 40. Voir le budget de fonctionnement du Comité National en annexe	Le CN/ITIE-RDC est doté d'un budget qui traduit en termes financiers les diverses phases de son fonctionnement	ST	continue	1 474 607,00	1 474 607,00		
G5. Intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux	S12. Effectuer une étude de faisabilité pour l'intégration de l'ITIE dans les systèmes nationaux	A 41. Elaborer les TDR et recruter un consultant	Les activités spécifiques à réaliser par le consultant sont bien décrites	ST	janv-17	26 788,00	26 788,00		
		A 42. Valider l'étude	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable de l'étude	CE	avr-17				
	S13. Publier la feuille de route relative à l'intégration de l'ITIE dans les systèmes nationaux	A44. Elaborer la feuille de route	Les TDR définissent les objectifs à atteindre pour arriver à intégrer l'ITIE dans les systèmes nationaux	ST	avr-17				
		A45. Adopter et exécuter la Feuille de route	Le PV de la réunion du CE atteste que le CE est responsable de la feuille de route	CE	avr-17				
G6. Préparer la RDC à participer à la Validation de juillet 2017	S14. Exécuter les recommandations de l'AI	Voir le tableau de suivi des recommandations	Le Plan de suivi des recommandations indique que les recommandations ont été exécutées	CE	Mars 2016 à juillet				

S15. Exécuter les recommandations du Validateur		ou sont en cours d'exécution.		2017			
S16. Exécuter un programme de formation des PP sur le processus de validation	Voir le Plan de Formation en annexe		ST	continue	85 798,00	85 798,00	
S17. Entraîner la RDC à la Validation	A46. Elaborer et adopter les TDR relatifs à l'auto-validation et recruter le Coach	Les TDR définissent les objectifs à atteindre pour réaliser l'auto-validation	ST	nov-déc-2016	25 000,00	25 000,00	
	A47. Réaliser l'auto-validation	Le Rapport du Consultant permet de cooriger les erreurs et compléter la documentation nécessaire à la Validation	ST CE PP	jan.-avril-17	75 000,00	75 000,00	Voir Tdrs et contrat du consultant
	A48. Examiner et exécuter les recommandations de l'auto-validation			mai-juin-2017	32 500,00	6 220,00	Prise en charge délégués de kinshasas(4)
					9 980,00	Billets (8 personnes)	
					6 600,00	Restauration	
					1 600,00	Location salle:	
			1 500,00				
		6 600,00					
					2 504 920,00	2 504 920,00	